



# TRADITERM® ANCLAJE ESPIRAL

## TRADITERM® ANCRAGE SPIRAL

### DESCRIPTION

Élément pour la fixation de charges légères, avec un poids de jusqu'à 5 kg, dans le système d'isolement thermique extérieur TRADITERM®.

### COMPOSITION

Polyamide

### CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Application facile.
- Sans ponts thermiques.
- Fixation d'éléments légers sur le Système TRADITERM®.

### MODE D'EMPLOI

Une fois fini l'application du Système TRADITERM®, dans les points où l'on souhaite installer l'élément léger:

- Placer la rondelle dans la pointe fileté de l'ancrage spiral et placer celle-ci sur la surface du système.
- À l'aide d'une perceuse, presser et introduire l'Ancrage Spiral.
- Pour la fixation postérieure de charges, utiliser des vis pour extérieure de 4-5 mm de Ø.

### PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- L'Ancrage Spiral est placé une fois finit le Système TRADITERM®.
- Pour son installation, il n'est pas nécessaire de faire des trous pré-perçés.
- Charge Maximale : 5 kg/unité.

### PRÉSENTATION

Sac de 10 unités.

### DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats obtenus en laboratoire dans des conditions standard)

|                      |                                   |
|----------------------|-----------------------------------|
| Composition          | Polyamide                         |
| Couleur              | Blanche                           |
| Fixation de la pièce | Vis pour extérieur de 4-5 mm de Ø |

### NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du

# ISOLATION

## TRADITERM® ANCLAJE ESPIRAL

chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.